

# Le discours présidentiel du 05 décembre et le rôle des hommes d'affaires

Suite de la page 1

nistration publique; s'il ne peut les lire attentivement pour réorienter ses affaires en conséquence, il est acquis d'avance que "Seul, l'Etat-Président-Fondateur du M.P.R. ne pourra rien faire". Si au contraire, chacun, à son niveau, se décide et parvient à réajuster ses objectifs et ses procédés, le Zaïre, ce "Scandale Heureux", pourrait passer, assez rapidement, de l'état léthargique actuel à une vitalité exubérante, et conquérir d'importants "scores" économiques.-

Les entreprises y gagneraient en vitalité, en dimension, en productivité et en rentabilité.-

Pour cela, il importe de percevoir le contenu réel et le sens historique du Discours présidentiel du 05 décembre 1984. Il n'y faut rien moins que le "choc" mobilisateur.-

Cette compréhension inspirerait nécessairement des actions à la fois orthodoxes par rapport à l'invite du nouveau Septennat et très dynamisantes pour les entreprises individuelles autant que pour l'ensemble de la Nation Economique.-

Esquissons donc, en manière de développement des présentes réflexions, le contenu réel du susdit discours et son sens historique, et, en manière de leçon à retenir, l'application de la théorie des "chocs dynamiques", ainsi que la description sommaire de la "gangue" à faire exploser au moyen de l'actuelle "onde de choc" et l'illustration de la validité de notre thèse par le déséquilibre évident entre Kinshasa et le reste du pays.-

## DISCOURS DU 05 DECEMBRE 1984 ET PERSPECTIVES D'HARMONISATION ENTRE L'ACTION DE L'ETAT ET CELLE DES HOMMES D'AFFAIRES

### Le travers à combattre

Restitué à son indépendance, le peuple zaïrois reste alourdi par l'héritage colonial tout lesté du plomb qu'on appelle le paternalisme des uns et l'attentisme des autres.

Une tendance y est donc très courante: Celui qui écoute les discours officiels y privilégie la partie "programmes" (-et les gens disent: "promesses")- des pouvoirs publics. Le secteur privé amenuise, en conséquence, les tâches qu'il devrait se définir pour se situer correctement dans la qualité et la fonction "d'acteur".

Les conséquences inévitables de pareille mentalité sont la sclérose et l'apathie des entreprises privées (malgré, parfois, une trompeuse suffisance

individuelle), l'attentisme des individus qui croient fermement à la venue prochaine de quelque bon Père Noël, et l'impuissance de l'économie nationale. On est alors l'image d'un mauvais joueur qui, sur un ring de boxe, encaisserait les coups passivement sous la vaine idée que l'arbitre veillera bien à équilibrer le jeu. Ainsi, bien de nos hommes d'affaires ont une tendance marquée à dire: "ILE HOTUBA INAELEKEA" TU WATU WA SERKALI. KAZI YAO...". -Et le fonctionnaire attend tout de l'échelon supérieur.-

### Le contenu réel du discours.

En soi, le discours sous examen ne peut donner prise à cette démission, à cette fuite. D'abord le chef de l'Etat a dit clairement que notre situation actuelle, dont tant d'hommes se plaignent, est due, entre autres causes, au fait d'avoir affecté nos moyens, abondants jusqu'en 1971, à des projets où "nous avons vu trop grand"; en d'autres termes, les initiatives à l'échelle de l'homme se voient confirmer leur légitimité et leur valeur opérationnelle.-

Ensuite, dans le vaste "Hymne à l'économique" qu'a été le discours nouveau, la foi dans l'esprit d'entreprise a justifié deux options. La première est la réforme du Portefeuille de l'Etat (des Sociétés d'Etat ou mixtes vont être restituées au secteur privé; celles qui demeureront capital et gestion de l'Etat doivent se justifier par la productivité et la rentabilité; le Département même du Portefeuille va devenir un Holding, c'est-à-dire une Société de gestion soit d'entreprises, soit d'un Portefeuille -constitué de participations dans des Sociétés privées). La seconde option est l'impératif appel à l'initiative privée.-

D'ailleurs celle-ci est légitimée à un point tel que même le domaine où elle est admise à opérer a été étendu. Rappelons à cet égard cette option qui a con-

firmé le droit des initiatives privées dans un domaine aussi cher que celui de l'Enseignement, notamment Supérieur: où ceux qui se prétendent la vocation de créateurs d'écoles, sont invités à faire face au plus gros de ce qu'il en coûte. Relevons aussi ce que le chef de l'Etat a décrété dans le domaine de la santé.-

Un système de structures privées mais mutualistes pousse sur nos racines solidaristes qui se manifestent sous la forme (bien connue et bien pratiquée à Kinshasa) des "LIKELEMBAs" (bien des Citoyennes, individuellement, seraient incapables d'épargner, mois par mois, jusqu'à réunir de quoi se payer un vêtement de luxe; en se groupant en LIKELEMBAs, elle réunissent des cotisations qui, chaque mois, suffisent à habiller bon nombre d'entre elles, à financer leurs fêtes, à payer les soins de santé des mères et des enfants). Ceux qui ont à la fois le sens de l'initiative bien à propos, et les moyens de leurs bonnes intentions, comprendront le bien qu'ils sont appelés à faire. Et dans notre Région, ce serait une révolution que de susciter et concrétiser cette démarche. N'a-t-on pas vu l'idée d'une telle solidarité être huée dans une importante école, il y a moins d'un an? Il y a donc matière à "choc dynamisant".-

### Sens historique du discours.

Si l'on a bien réfléchi sur les pratiques qu'a inspirées la politique économique dans notre pays, on doit avoir constaté déjà tout au long de l'ère coloniale, deux phénomènes solidement campés: d'abord un constant mouvement de "flux et reflux" des élans dirigistes; mais aussi une constante et bienfaisante "complicité" entre les "opérateurs économiques" et la puissance publique. Vérifions ceci par quelques éléments de l'histoire.-

Le Congo fut d'abord exploité comme une propriété du Roi Souverain. Ce fut une ère de totale confiance du Souverain envers les entrepreneurs privés, souvent secoués par d'énergiques rappels à l'ordre des individus qui abusaient de cette confiance. Le Congo belge (colonie) fut aussi un système d'encadrement des entre-

prises privées aussi bien pour leur protection que pour leur surveillance. Puis, comme nous l'écrivions déjà avant de savoir quelles options seraient proclamées au seuil du nouveau Septennat (voir le JUA, du 27 juillet au 3 août 1984, du 08 au 14 septembre 1984 puis du 15 au 21 décembre 1984), la politique et le Droit économique du Nouveau Régime Zaïrois furent caractérisés, malgré vents et marées, par la difficile recherche de l'équilibre entre, d'un côté, l'intérêt général et, de l'autre côté, l'intérêt légitime des entreprises privées et de leurs initiatives.-

La lutte est donc historique; ses objectifs sont constants, même si ses procédés sont variés.-

## COMPREHENSION ET ACTION

### La vague du scepticisme vrai ou mimé.

Mais une "onde de choc" fait que, depuis le 30 juin 1960, cette vérité-là n'est plus guère perçue. Des alarmes, sincères ou signées, ont souvent neutralisé la compréhension. Autant l'harmonie avait régné (malgré quelques soubresauts somme toute non significatifs), autant se montre criant le divorce entre ceux qui "contrôlaient" les moyens matériels (finances et équipements) et les moyens techniques (entreprises; pouvoirs économiques; tissus des relations économiques intérieures et extérieures), d'un côté, et, de l'autre côté, ceux qui jouaient le rôle de répondants de l'intérêt général et de l'ordre public.-

### La nouvelle Humanité.

Dans le demi-siècle actuel, s'est éclaircie une notion fort opérationnelle: la "Nation économique" qui a reçu ses "lettres de noblesses"; il n'y a plus de salut pour les peuples en dehors de la "maîtrise" des mécanismes qui assurent leur "devenir économique volontaire"; nous devons hélas reconnaître que, cependant, s'accrochant à de vieux clichés qui ont perdu depuis longtemps toute valeur scientifique, juridique ou opérationnelle, bien des "opérateurs économiques" restent à la traîne et cause la sclérose de l'économie nationale.

### La "cassure géographique"

L'on ne peut penser à cette dramatique difficulté d'accéder au devenir économique volontaire sans percevoir une image assez désolante de nous-mêmes. Le chef de l'Etat ne cesse de rappeler que "Kinshasa" n'est pas tout le Zaïre". On sera même fondé à renchérir: "Kinshasa ne ressemble plus à tout le Zaïre".

Autant il est remarquable que "l'esprit d'entreprise", l'esprit d'une évolution "volontariste", marque une bonne proportion des hommes d'affaires Kinois, autant il se raconte que le reste du Zaïre compte des hommes d'affaires aux idées antiques, qui "couvent l'or", et qui prêchent que le monde des affaires est un temple interdit aux idées innovatrices.

### Le bon accueil et le "dolce farniente"

Je suis certain (-j'ai cru même voir-) que depuis le 5 décembre 1984, Kinshasa s'est mis à bourdonner des échanges d'idées sur les projets que chaque entreprise pourrait mettre en chantier pour créer une unité de productivité qui cadre avec "le social" décrit magistralement; je crois sentir qu'ailleurs, en tous les cas là où je vis, la "douce attente" est la convention tacite.

### Quand le ciel nous aidera-t-il?

Heureux je serais si mon intuition me trompait sur le compte des miens. Fasse le ciel que leur silence soit une discrétion qui mûrit de grands projets.

Plaise à Dieu que nos terres s'emplissent d'entreprises, valides, variées, vivantes, comme on en vit pousser sur l'espace kinois lors du "traitement de choc" qui nous fut appliqué dans les fastes années '67 à '71 auxquelles le Discours du 5 décembre 1984 a fait allusion.

Kinshasa est, dit-on, le miroir. Faisons, régionaux, qu'il autre chose que "Region-mouroirs".

Bukavu, douce nuit du 24 décembre 1984

Par KASHAMVU-ka-LWANGO et B. BUJIRIRI